

2 Politique

Opération «Mamba»

Le Gouvernement à l'épreuve de la corruption !

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

Selon un de nos confrères en ligne, Yves-Fernand Manfoumbi, est cité en bonne place dans l'affaire Santullo-Etat Gabonais. Ce média lève ainsi le voile sur des agissements de nature à éclabousser ce membre du gouvernement. Il lui serait reproché des accointances, sur fond de malversations financières, avec l'homme d'affaires italien Guido Santullo, à l'époque où il était directeur général du Budget. Ce qu'il a refuté catégoriquement au téléphone hier. Néanmoins, cela interpelle sur le silence du Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, initiateur de l'opération mains propres, «Mamba», et surtout du principal concerné, jetant de l'ombre sur un combat pourtant applaudi sur l'ensemble du territoire national.

LE gouvernement serait-il de nouveau au cœur de la traque contre les détournements de fonds et autres malversations financières, dénommée, "opération Mamba" ? Tout semble aller dans ce sens avec les dernières révélations concernant l'Affaire Santullo-Etat gabonais, publiées par un de nos confrères en ligne. A en croire ce dernier, le nom du ministre de l'Agriculture, Yves-Fernand Manfoumbi, serait au cœur de la toile tissée par l'homme d'affaires italien, Guido Santullo, à travers son groupement Santullo-Séricom, au sein de l'administration gabo-



Photo : Ollomo

La parole du chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet, est attendue...

naise. Des faits qui remonteraient à l'époque où le membre de l'équipe gouvernementale Issoze Ngondet, était encore directeur général du Budget. Il est fait état d'un interventionnisme permanent en faveur de l'entreprise italienne, dans cette affaire compromettante de «gros sous». Dans ce sens, il est dit qu'en avril 2013, l'ex-DGB aurait apposé sur un document sa signature, son

cachet et la certification «service fait» pour le paiement de 8,7 milliards de nos francs concernant la construction de l'Ecole de formation des officiers d'active située à Mandilou dans la région de Fougamou (Ngounié). Pis, poursuit-il, le montant des travaux alors déjà réalisés s'élevait à 7,9 milliards de francs CFA, alors que le chantier était d'un coût total de 27 milliards de francs CFA,

selon une correspondance adressée au ministre du Budget par Pacôme-Ruffin Ondzounga, alors ministre de la Défense nationale, qui venait d'effectuer, avec le Génie militaire, une mission de contrôle technique du chantier, on ne sait d'ailleurs à quel titre. Enfonçant le clou, les mêmes sources révélées par un autre confrère de la place, il y a quelques mois, soutiennent que

«selon Guido Santullo, Yves Fernand Manfoumbi lui "aurait fortement suggéré d'augmenter [ses] factures de 15 milliards de francs CFA ...». S'y ajoutent, des «chèques Orabank au profit de l'ancien DGB ont été relevés sous les numéros 1457514, 1489257 et 1507435», nous rapporte le journal en ligne.

FAITS GRAVES • Autant de faits suffisamment graves, qui ont fait réagir l'intéressé. En effet, joint au téléphone hier, M. Manfoumbi a rejeté catégoriquement toutes ces accusations.

Toutefois, le gouvernement dont l'une des missions est de débarrasser le pays de la «mauvaise graine» qui ruine la bonne santé de l'économie nationale devrait rompre le silence assourdissant qu'il observe. Car beaucoup sont ceux qui ne comprendraient pas cette attitude complaisante, quand on sait que certains hauts cadres croupissent déjà en prison pour les mêmes faits. Si l'objectif n'est pas d'en arriver-là, il serait toutefois bénéfique pour son noble combat de faire toute la lumière sur une situation qui donne du «rhum» à son action en matière de lutte contre l'enrichissement illicite, son cheval de bataille.

Faut-il rappeler que les Magloire Ngambia, Etienne-Dieudonné Ngoubou et d'autres hauts fonctionnaires ont maille à partir avec la justice pour des faits

presque similaires. Les soupçons qui pèsent sur le natif de Ndendé ne sont donc pas de nature à conforter l'action des gouvernants au sein de la population, en l'absence d'une équité dans le traitement de ces dossiers ayant trait à la nature scabreuse de la gestion de la chose publique. Sans vouloir être complice, du moins aux yeux de l'opinion, d'une nébuleuse qui n'a visiblement pas fini de dévoiler ses secrets, il serait peut-être temps de mettre un nouveau coup de pied dans la fourmière. Autrement dit, épinglés, comme le rappelait déjà dans nos colonnes, Herve-Patrick Opiangah qui mettait en cause les «différents directeurs généraux du Budget, les Trésoriers payeurs généraux (...) les personnalités qui se sont enrichies ostensiblement pendant que les Gabonais continuent de croupir dans la misère».

Il est question, pour le chef du gouvernement, de ne pas tuer dans l'œuf une initiative, l'opération Mamba, qui dès son déclenchement, a été vivement applaudie par la majeure partie des compatriotes heureux de voir la fin de la gabegie et de l'Etat providence dans lesquels certains «hauts placés» ont longtemps brillé au détriment de l'intérêt supérieur du Gabon. Le gouvernement et son patron se doivent de réagir, pour mettre un terme à la montée des périls.

Grand angle

Une administration corrompue ?

L-J N

Libreville/Gabon

L'ENQUETE judiciaire ouverte par le Parquet sur les faits de corruption active dans lesquels se serait illustré l'homme d'affaire italo-franco-guinéen, Santullo, né le 23 décembre 1936 à Gaeta en Italie, pourraient bien faire de nombreuses autres victimes. Après Patrick Oyaya, ancien directeur général du Fonds d'Entretien routier, de deuxième génération (FER 2), Grégoire Bayima, ancien directeur général de l'Entretien des Routes et Aéroport et Rodrigue Bongo, ancien directeur général des Infrastructures terrestres, tous incarcérés à la Prison centrale de Libreville, pour «association de malfaiteurs, de violation des procédures de gestion, de paiement frauduleux sur fonds publics, de faux et usage de faux, de paiement excessif pour des services effectués».

Les premiers éléments en notre possession montrent bien l'implication de plusieurs administrations qui se sont mises au service du sulfureux homme d'affaires

en conflit ouvert avec l'Etat gabonais auquel il réclame le paiement de 350 milliards de francs Cfa, c'est-à-dire, 220 milliards d'impayés et 130 milliards d'intérêts dus au retard de paiement. Ce qui prouve que fort de ses appuis de l'époque, principalement, Magloire Ngambia, Yves Fernand Mamfoumbi et autres de la galaxie présidentielle, Santullo aurait eu droit à des facilités et privilèges pour décrocher les 11 projets réalisés par son Groupe, notamment, dans la Ngounié, la Nyanga, l'Estuaire et dans le Haut-Ogooué. Tout laisse clairement apparaître des faits surréalistes. En dehors de la diligence avec laquelle le groupe Santullo Séricom et consorts ont obtenu tous ces marchés de gré à gré, par le simple paraphe de ministres de la République sur des documents, plus précisément, des contrats de cinq (5) pages, révèle bien le manque de sérieux des cadres qui les ont signés. La chaîne technique des Travaux publics s'est également illustrée par une déconcertante légèreté. Et c'est peu dire. Cela, pour n'avoir guère contrôlé les travaux réalisés, vérifié leurs réels coûts et aussi, pour avoir délivré des «attachements» sans garantie au-

cune de la qualité des ouvrages réceptionnés, puis acté les «yeux fermés» le paiement de factures se chiffrant en milliards de francs Cfa.

Les responsables aujourd'hui en prison en paient le prix fort. D'ailleurs, Santullo s'en réjouissait lors de ses sorties intempestives, en déclarant que ce n'était guère de sa faute si les contrôles n'avaient pas été effectués. Sur quelle base alors avait-il été payé ? Peut-on dire que les sommes perçues sont conformes aux travaux réalisés ? Pis, il ressort, au fil de l'enquête, que Santullo aurait bénéficié de plusieurs appuis, et non des moindres, puisqu'on retrouve des personnes haut placées. De la chaîne de la dépense, au TP, en passant par d'autres administrations fiscales, douanières, aéroportuaires, de nombreux hauts responsables civiles et des forces de sécurité auraient été bien «mouillés». Soit en se montrant un peu trop laxiste, en foulant au pied les règles et procédures en vigueur. Soit, en exécutant des décisions de leurs hiérarchies respectives, à la lecture des correspondances qu'ils recevaient du ministre Ngambia et autres collaborateurs. Soit, encore, parce qu'ils avaient bien

conscience des subsides qu'ils en tiraient par la suite. Comment ont-ils pu se laisser entraîner dans ces agissements ? L'enquête finira par nous édifier.

Toujours est-il que l'on sait déjà que certains ont eu droit à des avantages de toutes sortes et des traitements particuliers de la part de Santullo. Entre affrètement de son Jet personnel et offre d'espèces sonnantes et rébuchantes. Des villégiatures ont été organisées pour certaines familles de ces hauts cadres de l'administration en Italie aux frais du bienfaiteur italo-franco-guinéen. D'autres, y compris un ministre encore en fonction, se sont faits livrer à titres gracieux (?) du matériel de construction (camions d'agrégats, graviers, du marbre pour la construction de maison, etc.). Des factures d'agence de voyages et des lettres rédigées par les «associés» de Santullo. A quels titres ? Pour quelles raisons ? L'opinion est en droit d'exiger des réponses claires à ces questions et de savoir que fait-on de cette administration qui a failli en ne respectant pas les règles qui ont causé un préjudice potentiel de 350 milliards à l'Etat gabonais. Un audit s'impose.